

# DELIBERATION

53 (1.4)

Le 31 mai 2021, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de Bouthéon sise 2, passage Paul Verlaine à Andrézieux-Bouthéon, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire,  
Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 mai 2021

**Présents** : Mesdames et Messieurs DRIOL, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, DUCREUX, SPADA, BAYET, INCORVAIA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, MAGALHAES, KHEBRARA, MARRET, MOINE, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, COLOMBO.

**Procurations** : Monsieur MONTEUX à Madame DUCREUX, Madame MONTET-FRANC à Madame BOIS-CARTAL, Monsieur KARA à Monsieur CHAPOT, Monsieur PEPIN à Madame COLOMBO.

**Secrétaire** : Monsieur MARRET.

-----  
**Objet** : Proposition de deux nouvelles activités à CASA et tarifs correspondants

Monsieur le Maire rappelle que, depuis 2010, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon par l'intermédiaire de CASA propose aux habitants de la Commune âgés de plus de 60 ans diverses activités sportives : marche, yoga, remise en forme, golf, gym et cyclo.

En septembre 2018, « Sport seniors » devient Loisirs sports bien-être seniors et sont proposées deux nouvelles disciplines orientées davantage vers la détente, la relaxation et le bien-être : l'Auto réflexologie et l'atelier « musicothérapie ».

Les objectifs de « loisirs sport bien-être seniors » sont de :

- partager un moment convivial, de plaisirs et de détente et de rompre l'isolement,
- favoriser l'estime de soi et la confiance en soi, le bien-être et le mieux-être,
- soutenir et solliciter les fonctions cognitives,
- partager et libérer les émotions,
- trouver un meilleur équilibre alimentaire, de vie mais aussi postural.

Il indique qu'aujourd'hui, la municipalité dans le cadre de son action en faveur d'une ville solidaire et pour favoriser le « bien vieillir », souhaite poursuivre et enrichir son offre en proposant dès septembre 2021, de nouvelles activités décrites ci-après et pour lesquelles il convient d'établir les tarifs correspondants.

Dans la continuité des actions menées ces tarifs se veulent accessibles au plus grand nombre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20210601-2021-53-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2021

Affichage : 01/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



# DELIBERATION

53 (1.4)

## 1/ Le Pilates :

C'est une gymnastique intégrant des positions permettant d'améliorer et d'optimiser les fonctions du corps. 30 séances de 1 heure, par an, seront dispensées par un professionnel. Le groupe sera limité à 9 personnes.

Activité PILATES	Forfait annuel, par personne	94 €
------------------	------------------------------	------

## 2/ La Danse de salon et Qi-Gong

Les activités Danse et Qi-Gong complètent une offre d'activités encadrées par des bénévoles expérimentés comme la marche déjà présente dans le dispositif « loisirs sports bien-être seniors ».

Le forfait annuel permet aux usagers d'exercer une ou plusieurs activités de leur choix.

L'organisation sera la suivante :

- Qi-Gong: 1 groupe de 10 personnes, 2 heures par mois,
- Danse : 1 groupe de 12 personnes, 2 heures par semaine,
- Marche : 4 groupes de 30 personnes environ avec des niveaux différents : 1 à 4 marches par semaine.

Activités DANSE/QI-GONG/MARCHE	Forfait annuel pour l'ensemble de ces 3 activités, par personne	21 €
--------------------------------	---	------

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise en place de ces nouvelles activités à CASA, à compter de septembre 2021,
- **APPROUVE** les tarifs susmentionnés pour ces disciplines.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 1<sup>er</sup> juin 2021

Le Maire,  
François DRIOL

